

Formation de formateur de formateur en habilitation électrique

Programme et contenus des compétences socles

Thématiques théoriques



- Présentation et étude des textes législatifs et normatifs de référence ;
- Article R 4544-9 et R 4544-10 du code du travail ;
- Norme NFC 18-510 ;
- Norme NFC 18-550 ;
- Document INRS ED 6127 ;
- Document INRS ED 6187 ;
- Présentation du métier de formateur en habilitation électrique ;
- Scénarisation d'une action de formation ;
- Technique andragogique (apprendre à apprendre) ;
- Contenu type et déroulé type des apports théoriques ;
- Présentation du cadre réglementaire ;
- Les grandeurs du courant électrique ;
- Les effets du courant électrique sur le corps humain ;
- Les domaines de tension ;
- Les zones d'environnement ;
- Rôles et habilitations ;
- Principes généraux de prévention ;
- Consignation, mise hors tension ;
- Equipement de protection individuelle et collectives ;
- Situations d'urgence ;
- Evaluations formatives des apports théoriques (QCM) ;
- Évaluation sommative des apports théoriques (QCM).

Thématiques pratiques

- Contenu type et déroulé type des apports pratiques ;
- Mise en pratique pour session non-électricien ;
- Mise en pratique pour session électricien ;
- Scénarisation des apports pratiques en fonction du public apprenant ;
- Evaluation sommative des apports pratiques (mise en situation sur maquette pédagogique) ;



TB formation Organisme de formation

- Techniques andragogique (apprendre à apprendre aux adultes) ;
- Psychologie de l'apprenant ;

- Détermination des objectifs globaux et particuliers du client ;
- Mise en situation pratique ;
- Détermination d'un niveau d'habilitation adapté au contexte et aux tâches des apprenants ;
- Animation andragogique théorique sur thématiques composant le déroulé type ;
- Mise en place et animation de mise en situation pratique en fonction du niveau d'habilitation adapté au client.

Programme et contenu des compétences transverses

- Le métier de formateur en habilitation électrique ;
- Les obligations administratives liées au métier ;
- Le bilan financier ;
- Le bilan pédagogique ;
- Les différents acteurs de la formation continue et leurs rôles ;
- La DIRECCTE ;
- Les opérateurs de compétences (Ex OPCO) ;
- Les organismes certificateurs ;
- La plateforme DATA-DOCK ;
- Les organismes de formation partenaires ;
- Les documents andragogiques et administratifs nécessaires ;
- Les 6 points qualité relatifs à la réforme de la formation professionnelle ;
- Les prix marché (savoir facturer) et la stratégie de communication.

Responsable pédagogique : Thierry BIDAUX 06.84.98.17.22

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signé par le formateur.